

FICHE DE POSTE N° 5.2
ENSEIGNANT(E) CHARGE(E) DE CLASSE
« Ecole des enfants du spectacle »

Type d'emploi	Enseignant(e) chargé(e) de classe élémentaire
Établissement	Ecole cardinal Lemoine 24 rue Cardinal Lemoine – 75005 PARIS
Nature du poste	ENS ECEL
Intitulé du poste	Professeur des écoles dans une classe à horaires aménagés
Poste à pourvoir	Rentrée scolaire 2026-2027
Organisation du temps de travail	Temps plein.
Autorité hiérarchique	IEN de circonscription

CONTEXTE :

L'école Cardinale Lemoine, École des enfants du spectacle, accueille des élèves de CM1 ou CM2 en horaires aménagés sur des demi-journées. Tous les élèves sont recrutés après étude de leur dossier de candidature dans lequel ils doivent justifier la nécessité d'un emploi du temps aménagé par la pratique intensive d'une activité en dehors de l'établissement. Cette école est hors secteur, tout élève habitant en Ile de France peut candidater.

Les profils des élèves sont très diversifiés. Ils viennent de tous les quartiers de Paris ou de banlieue proche, ils ont une pratique artistique ou sportive intensive (instruments, voix, danse, patinage sont les activités les plus représentées, mais certains élèves sont aussi champions d'échec, de tennis...)

L'école dispose de deux classes de double niveau CM1/CM2 chacune. Actuellement l'une des classes n'a cours que le matin, de 8h30 à 12h45, l'autre classe a cours de 12h45 à 17h00, du lundi au vendredi.

L'autre particularité de l'école est qu'elle partage ses espaces avec le collège Rognoni (entrée commune, cour, réfectoire...) et est sous la direction du Principal du collège.

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Les spécificités horaires de l'école et son rattachement au collège ont un impact direct sur les missions du professeur.

Chaque professeur est nommé sur la classe du matin ou celle de l'après-midi, puis une alternance est effectuée chaque année.

- Il enseigne à tous les élèves de sa classe de rattachement, tous les jours du lundi au vendredi, selon l'emploi du temps suivant :
 - Pour les élèves de la classe du matin : de 8h30 à 12h45
 - Pour les élèves de la classe de l'après-midi : de 12h45 à 17h00.
- Il accueille les élèves à la porte dès
 - 8h15 pour les élèves de la classe du matin
 - 12h30 pour ceux de l'après-midi.

- Il assure la surveillance de la récréation (15 minutes par jour).
- Il effectue une partie de son service au collège devant des élèves de sixième pour prendre en charge deux fois par semaine (deux séances de 50 minutes), un groupe en français, et/ou en mathématiques, en même temps que le professeur de la classe.
Les contenus pédagogiques de cette intervention sont élaborés en collaboration avec le professeur de français et/ou de mathématiques qui intervient en parallèle avec le reste de la classe de sixième.
Les horaires de ces deux séances sont placés sur deux demi-journées, en dehors de ses cours avec sa classe de CM1/CM2, et dépendent des emplois du temps des classes de sixième.
- Il participe aux jurys de recrutement : études des dossiers pédagogiques des candidats et évaluation pour classement et affectation (prévoir deux demi-journées, soit environ 8 heures à planifier en dehors des cours en accord avec la direction en fonction du calendrier académique de recrutement, habituellement en avril-mai).
- Il encadre les élèves qui participent aux spectacles organisés dans le cadre du projet d'établissement du collège auquel l'école est associée.
- Il participe aux conseils pédagogiques avec les professeurs du collège au titre des travaux en équipes pédagogiques et pour contribuer à l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège.
- Il continue de participer à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue.
- Il participe aux conseils d'école.

En plus de ces missions, le professeur peut se voir proposer des missions supplémentaires dans le cadre du dispositif PACTE sur la base du volontariat.

CANDIDATURE :

Les professeurs intéressés voudront bien adresser un dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles les professeurs s'engageront sur ce poste ;
- d'un curriculum-vitae ;
- d'une fiche de candidature renseignée.

CONTACTS :

Les candidatures seront adressées :

- A la division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : recrutement-specifique1d@ac-paris.fr
- En copie à :
 - Yannick MELEUC, IEN, Circonscription 5-6 Luxembourg-Sorbonne / DANE adjoint : yannick.meleuc@ac-paris.fr